



BON DE RESERVATION SPECTACLE DE NOEL 2011

LA PRINCESSE DES ETOILES AU ROYAUME DES CLOWNS

Au



COLLECTIVITE.....
Adresse.....
Responsable signataire..... Fonction.....
Téléphone..... Portable..... Fax.....
E-Mail

Je réserve places

à 17 €

dont 1 € sera reversé à SOLEIL ROUGE

Association de Clowns intervenant auprès des enfants hospitalisés au CHU de Grenoble

Samedi 10 décembre 2011

à 17 h : Places

Dimanche 11 décembre 2011

à 14 h : Places

Je souhaite disposer d'un espace pour organiser un goûter oui non

La réservation n'est valable et enregistrée officiellement qu'avec le versement d'un acompte de 50 %. L'ajustement final du nombre de places doit impérativement être fait en septembre et ne peut pas être inférieur à la moitié de la commande initiale (conditions de réservation au dos).

Signature Secrétaire ou Trésorier

Tampon du C.E.

**Et dans le cadre du NOEL SOLIDAIRE
(places offertes via des organismes caritatifs)**

Je réserve places (séances indifférenciées) que je règle en intégralité

Contact : Bernadette GANDET - Tél : 04 76 14 71 67 - Fax 04 76 14 71 72

e.mail : bernadette.gandet@alices.fr

7 avenue Paul Cocat - BP 2654 – 38036 GRENOBLE Cedex 2

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

SPECTACLE DE NOEL 2011 DE GRENOBLE

Le spectacle choisi cette année est un spectacle entre Conte et Cirque qui s'adresse à tout type de public, à partir de 3 ans.

Les enfants de moins de 3 ans sont acceptés gratuitement dans la mesure où les parents les gardent sur leurs genoux, veillent à ne pas déranger le cours du spectacle et respectent la tranquillité des personnes assises près d'eux.

Les réservations sont à adresser à ALICES en utilisant le bon de commande libellé au recto, accompagné du règlement d'un acompte de 50 %, correspondant au volume de places réservé de manière ferme.

Il est important de poser des options réalistes qui devront être confirmées au plus tard courant septembre. En effet, les volumes réels doivent être connus rapidement pour être en mesure d'ouvrir, en cas de fort succès, une ou plusieurs séances supplémentaires.

Pour des raisons d'équilibrage et de bonne répartition des places, nous demandons aux gros CE de répartir leurs réservations sur plusieurs séances. Il est possible que nous soyons amené à proposer une répartition différente de la demande afin que chacun dispose de créneaux horaires satisfaisants.

L'augmentation du volume de places ne sera possible qu'en fonction du nombre de places restantes et sur les séances disponibles.

La réduction du volume de places ne sera possible que jusqu'en septembre et ne pourra en aucun cas être inférieure à 50 % de la commande initiale.

Le règlement intégral des places devra se faire en septembre au moment de la livraison des billets. Il garantit la réservation des places selon les séances et le volume demandés. Aucun billet ne sera remis sans avoir été auparavant réglé.

Les billets ne seront pas repris après leur paiement intégral. Dans la mesure du possible ils pourront toutefois être échangés.

Comme chaque année nous proposons aux Comités d'Entreprise de participer activement à l'opération NOEL SOLIDAIRE qui nous tient particulièrement à cœur car la solidarité reste le fondement et la raison d'être de notre association.

Pour ce faire les CE achètent un certain nombre de billets que nous nous engageons à distribuer ensuite à des familles n'ayant pas les moyens d'offrir un spectacle de Noël à leurs enfants. La répartition est assurée par des organismes caritatifs qui connaissent les familles et peuvent donc assurer une juste répartition.